### Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20100903-0000005960-DE

#### Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/09/2010

Réception par le Prefet : 06/09/2010

Publication: 10/09/2010

Pour le Président du Conseil Général et par délégation

Ludovic LIONS

Cher du Service Administratif de

Séance du vendredi 3 septembre 2010





## Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

# SOUTIEN DÉPARTEMENTAL À 2 PROJETS AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES - PROGRAMME F712

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2009-5-10-1 du 9 décembre 2009 relative au Budget Primitif 2010 de l'action transfrontalière, européenne et internationale,

VU l'avis de la Commission des Actions et des Relations Internationales du 26/04/2010,

VU le rapport du Président du Conseil Général

# APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde l'aide financière du Département à hauteur de :
  - o 2 000 € en faveur de la Commune de PFETTERHOUSE pour le projet théatral franco-suisse autour de la pièce « Frou-Frou-les-Bains » ;
  - o 1 000 € en faveur de l'association Verkehrsclub Deutschland pour la réédition du guide d'excursions touristiques transfrontalier.
- Précise que l'incidence financière est prévue au programme F712, imputation 00-65-048-6562-2677-114, du budget de l'exercice 2010.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH

Adopté voix contre abstentions